

Rapports sur les projets spéciaux sur les entreprises

Entreprises appartenant à des personnes noires au Canada : un profil des propriétaires d'entreprises, des employés et des bénéficiaires du soutien fédéral à la croissance et à l'innovation en entreprise, 2022

par Grant Yake

Date de diffusion : le 10 septembre 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Résumé	4
Introduction.....	4
Données et méthodologie	5
Entreprises appartenant à des personnes noires	6
Les entreprises appartenant à des personnes noires sont principalement situées en Ontario et au Québec	6
Près de six entreprises appartenant à des personnes noires sur dix sont concentrées dans quatre secteurs.....	7
Profil des propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires	8
La majorité des propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires sont des hommes.....	8
Les propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires sont plus jeunes que leurs homologues non racisés.....	9
Sept propriétaires d'entreprise noirs sur dix sont des immigrants	10
Les propriétaires d'entreprise noirs sont plus susceptibles d'être célibataires	11
Quelle main-d'œuvre les entreprises appartenant à des personnes noires emploient-elles?	12
Les entreprises appartenant à des personnes noires emploient une plus grande proportion d'employés noirs	12
Un peu plus de la moitié des employés des entreprises appartenant à des personnes noires sont des femmes.....	13
Les entreprises appartenant à des personnes noires ont une plus forte proportion d'employés immigrants que les entreprises appartenant à des personnes non racisées.....	14
Soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise	14
Conclusion	16
Références	17

Entreprises appartenant à des personnes noires au Canada : un profil des propriétaires d'entreprises, des employés et des bénéficiaires du soutien fédéral à la croissance et à l'innovation en entreprise, 2022

par Grant Yake

Résumé

La présente étude porte sur les entreprises appartenant à des personnes noires au Canada, notamment sur les personnes qu'elles emploient et sur le soutien qu'elles reçoivent des programmes fédéraux. Elle propose de comparer ces caractéristiques entre les entreprises selon le profil racisé du propriétaire principal. Les données utilisées aux fins de cette analyse ont été obtenues par couplage du Recensement de la population (2001, 2006, 2016 et 2021), de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et de diverses sources de données administratives dans l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Selon les données obtenues à partir de ces couplages, on estimait à 179 850 le nombre d'entreprises appartenant à des personnes noires au Canada en 2022, ce qui représentait 2,8 % de l'ensemble des entreprises. Les propriétaires d'entreprise noirs étaient principalement des hommes et des immigrants; ils étaient également plus jeunes et plus susceptibles d'être célibataires que les propriétaires non racisés.

Un peu plus de la moitié (50,6 %) des employés des entreprises appartenant à des personnes noires étaient des femmes, et ces entreprises employaient une proportion plus élevée d'employés noirs (22,2 %) comparativement aux entreprises dont les propriétaires étaient issus d'autres groupes de population. En 2022, 1 020 entreprises appartenant à des personnes noires ont reçu un montant estimatif de 93,2 millions de dollars en soutien fédéral dans le cadre des programmes de soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise, ce qui représentait 2,2 % de l'ensemble du soutien financier accordé aux entreprises non gouvernementales.

Introduction

La population noire au Canada se distingue par son histoire et par sa diversité ethnoculturelle et linguistique. Elle est également plus jeune que l'ensemble de la population canadienne. Selon les données du Recensement de la population de 2021, de 1996 à 2021, la population noire au Canada est passée de 570 160 à 1 547 870 personnes, ce qui représentait 4,3 % de la population canadienne totale. En 2021, la population noire constituait le troisième groupe racisé en importance au Canada, après les populations sud-asiatique et chinoise (Domey et Patsiurko, 2024). Selon les projections, la population noire devrait devenir le deuxième groupe racisé en importance d'ici 2041, devant la population chinoise (Statistique Canada, 2022).

Malgré la croissance de la population noire au Canada, les recherches sur les entreprises appartenant à des personnes noires sont limitées. Gueye (2023) a réalisé une analyse exhaustive des entreprises appartenant à des personnes noires en 2018 à l'aide des données de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et a constaté que 2,1 % de l'ensemble des entreprises appartenaient à des personnes noires¹. Toutefois, le manque de données persiste pour les entreprises appartenant à des personnes noires dans les années plus récentes, particulièrement en ce qui concerne les employés et le soutien reçu dans le cadre des programmes fédéraux.

Le gouvernement du Canada offre un soutien financier et axé sur les services aux entreprises par l'intermédiaire des programmes de soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise (SCIE). En effet, les programmes de SCIE englobent les activités du gouvernement fédéral qui appuient la croissance et l'innovation en entreprise, comme le financement, les services-conseils, les travaux de recherche et développement axés sur l'industrie,

1. Gueye (2023) a utilisé des données provenant de la BDCDEE, du Recensement de la population (2001, 2006 et 2016) et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Gueye (2023) a exclu les entreprises non constituées en société qui n'étaient pas tenues d'avoir un numéro d'entreprise. Un numéro d'entreprise est requis lorsque le revenu d'entreprise dépasse 30 000 \$, et un compte de programme est nécessaire pour percevoir certaines taxes, effectuer des retenues sur la paie ou importer ou exporter des marchandises.

le soutien fourni directement ou en partenariat, ainsi que le soutien au développement technologique et aux exportations. Le SCIE constitue une ressource précieuse pour les entreprises admissibles, car il peut contribuer tant à leur rendement économique qu'à leurs résultats en matière de diversité.

Dans le but d'aider les entreprises appartenant à des personnes noires, le gouvernement du Canada a lancé le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires (PECN) en 2021. Depuis sa création, le PECN a soutenu plus de 24 000 entrepreneurs noirs partout au Canada. Récemment, le gouvernement fédéral a accordé un investissement additionnel pouvant atteindre 189 millions de dollars sur cinq ans, de 2025 à 2030, au PECN afin que le programme continue à soutenir les entreprises appartenant à des personnes noires et à lutter contre les obstacles systémiques (Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2025).

La présente étude vise à aider les décideurs et les programmes fédéraux en complétant les travaux existants sur les entreprises appartenant à des personnes noires grâce à l'examen de cette question à partir de données plus récentes (2022) accessibles dans l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises (EFC-E), y compris les données couplées du Recensement de la population de 2021. De plus, pour la toute première fois, cette étude utilisera les données du fichier T4 des employés de l'EFC-E ainsi que la base de données de SCIE afin de combler les lacunes statistiques concernant les employés et le soutien que les entreprises reçoivent des programmes fédéraux, selon le groupe racisé des propriétaires.

Données et méthodologie

La source de données utilisée pour cette étude est l'Environnement de fichiers couplables - Entreprises (EFC-E) de Statistique Canada. L'EFC-E est « l'espace virtuel dans lequel les microdonnées sur les entreprises tirées des sources administratives et des enquêtes de Statistique Canada sont couplées pour soutenir l'analyse et la recherche, et produire des renseignements précieux sur l'économie canadienne » (Statistique Canada, 2024).

L'EFC-E contient des renseignements sur les entreprises et des renseignements démographiques au niveau de l'entreprise. Le terme « entreprise » désigne le niveau le plus élevé de la hiérarchie statistique du Registre des entreprises et comprend les sociétés, les quasi-sociétés, les institutions et les entreprises non constituées en société, comme les entreprises individuelles ou les partenariats. Les entreprises non constituées en société ont été incluses dans la présente étude, quel que soit leur niveau d'emploi ou de revenus. Les entreprises du secteur public, identifiées à l'aide de classifications sectorielles et de données administratives, ont été exclues de cette analyse.

L'identification des entreprises appartenant à des personnes noires a été rendue possible grâce au couplage du Recensement de la population (2001, 2006, 2016 et 2021), de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et de diverses sources de données administratives au sein de l'EFC-E. À partir de ces couplages, le fichier des propriétaires de l'EFC-E a été créé. Ce fichier contient des renseignements démographiques détaillés sur les propriétaires principaux des entreprises actives au Canada pour lesquelles un propriétaire principal a pu être identifié.

Le fichier des propriétaires de l'EFC-E contient des renseignements sur la personne la plus susceptible d'être le propriétaire principal (propriétaire ou gestionnaire) d'une entreprise parmi les propriétaires et titulaires de charge connus. Le propriétaire principal est défini comme la personne qui détient la plus grande part de la propriété. En cas d'égalité, la fonction des personnes au sein de l'entreprise (p. ex. propriétaire unique, exploitant, propriétaire) est prise en compte, le revenu total servant de critère de départage final.

Dans la présente étude, les données sur le profil racisé des propriétaires et des employés ont été mesurées à l'aide de la variable « minorité visible ». Le terme « minorité visible » désigne le fait qu'une personne appartient à l'un des groupes de minorités visibles définis dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Selon la Loi, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Dans la présente étude, la population noire est identifiée comme une catégorie distincte. La catégorie « autres groupes racisés » est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. Le « groupe non racisé » est mesuré à l'aide de la catégorie « n'appartenant pas à une minorité visible » de la variable de minorité visible, à l'exclusion des répondants autochtones.

Au sein de l'EFC-E, 2022 était l'année de référence la plus récente pour laquelle des données sur les propriétaires d'entreprises, les employés et le soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise étaient toutes accessibles

et, par conséquent, l'analyse portait principalement sur l'année 2022. À l'aide des cycles du recensement de 2001 à 2021 et de l'ENM de 2011, il a été possible de déterminer le profil racisé des propriétaires principaux pour 59,6 % des entreprises actives ayant un propriétaire identifié en 2022. Pour les 40,4 % d'entreprises dont l'information sur le profil racisé du propriétaire était manquante, les valeurs ont été imputées à l'aide d'un modèle d'appariement du plus proche voisin. Au cours de ce processus d'imputation, les entreprises dont l'information sur le profil racisé du propriétaire principal était manquante ont été appariées avec l'entreprise la plus semblable dont le profil racisé du propriétaire principal avait été déclaré dans le Recensement de la population de 2021. L'appariement reposait sur des caractéristiques comme l'âge, le genre, la langue, le lieu de naissance, le niveau de scolarité, le revenu d'emploi et le numéro d'assurance sociale du propriétaire, ainsi que l'emplacement de l'entreprise (province et code postal).

Le fichier T4 des employés de l'EFC-E comprend des indicateurs démographiques pour les employés au niveau de l'entreprise. Ces indicateurs sont dérivés du couplage des fichiers supplémentaires T4 avec des sources de données administratives, y compris les cycles de recensement de 2001 à 2021 et l'ENM de 2011. Le profil racisé des employés a été imputé à l'aide d'un modèle semblable à celui utilisé pour les propriétaires. Le couplage du fichier T4 des employés avec le fichier des propriétaires a permis d'analyser les employés selon le profil racisé des propriétaires d'entreprise, ce qui a permis d'obtenir des renseignements pertinents pour l'élaboration des politiques.

Bien que le niveau d'imputation du profil racisé des propriétaires et des employés soit conforme aux recherches antérieures, il demeure une source potentielle de biais. L'intégration des données des recensements passés et futurs pourrait réduire l'ampleur de l'imputation dans les études futures.

Entreprises appartenant à des personnes noires

En 2022, on estimait à 179 850 le nombre d'entreprises appartenant à des personnes noires au Canada, ce qui représentait 2,8 % de l'ensemble des entreprises². Cela représentait une hausse par rapport aux 103 420 entreprises appartenant à des personnes noires (1,8 %) dénombrées en 2016. Malgré cette augmentation, les propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires étaient sous-représentés par rapport à leur poids démographique dans l'ensemble de la population (4,3 %). Cette sous-représentation peut s'expliquer en partie par le fait que la population noire est plus jeune que les populations non racisées et les autres populations racisées, étant donné que les propriétaires d'entreprises étaient généralement plus âgés.

Tableau 1
Nombre d'entreprises selon le profil racisé du propriétaire, 2016 à 2022

Année	Entreprises appartenant à des personnes non racisées	Entreprises appartenant à des personnes non racisées	Entreprises appartenant à des personnes d'autres groupes racisés	Total
2016	4 636 920	103 420	1 105 995	5 846 335
2017	4 663 555	111 965	1 188 500	5 964 020
2018	4 700 525	123 225	1 288 170	6 111 920
2019	4 671 115	140 995	1 418 915	6 231 025
2020	4 592 630	151 100	1 494 425	6 238 155
2021	4 592 465	164 335	1 587 840	6 344 640
2022	4 599 575	179 850	1 692 625	6 472 050

Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Les entreprises appartenant à des personnes noires sont principalement situées en Ontario et au Québec

Dans l'ensemble, 3 entreprises appartenant à des personnes noires sur 4 (75,8 %) étaient situées en Ontario (51,0 %) et au Québec (24,8 %). Venaient ensuite l'Alberta (11,2 %) et la Colombie-Britannique (7,4 %). Ce résultat concorde avec la répartition de la population noire, puisque ces quatre provinces comptaient les plus grandes populations noires.

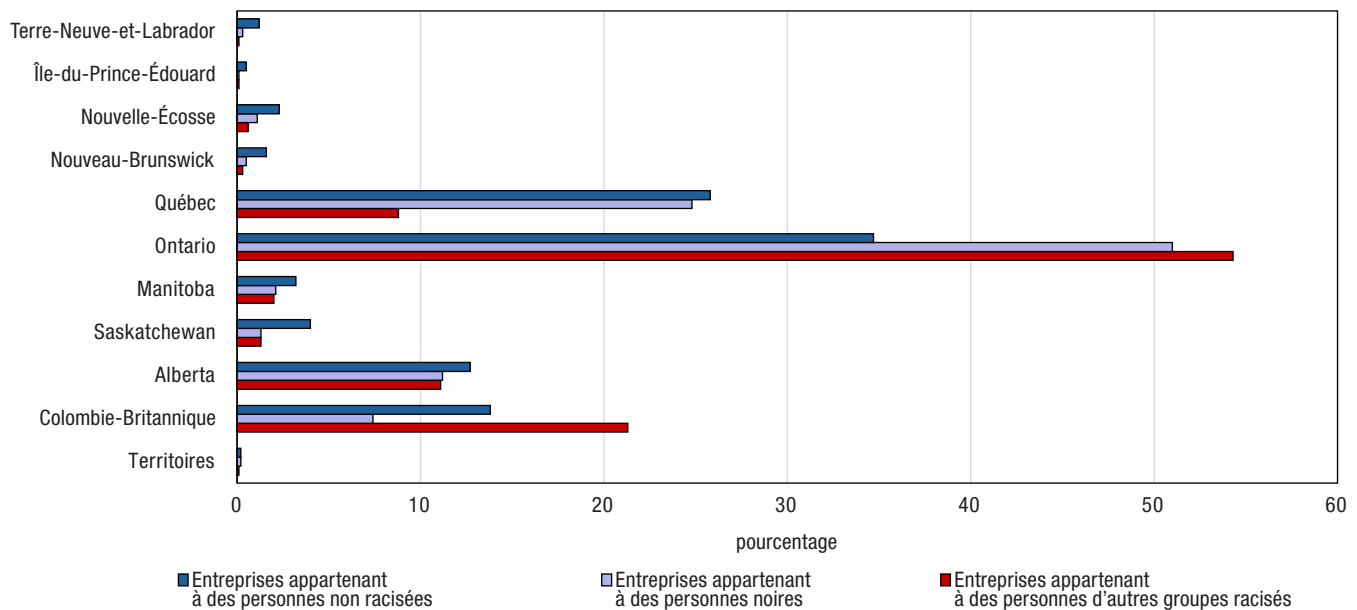
Les entreprises appartenant à des personnes d'autres groupes racisés étaient également principalement situées en Ontario (54,3 %), puis en Colombie-Britannique (21,3 %), en Alberta (11,1 %) et au Québec (8,8 %). Cet ordre

2. Les entreprises appartenant à des Autochtones et les employés autochtones ont été exclus de la présente analyse.

variait légèrement de celui observé pour la population noire, principalement en raison des différences dans la répartition géographique des populations noires et des autres populations racisées.

L'Ontario affichait la plus forte proportion d'entreprises appartenant à des personnes non racisées (34,7 %), mais cette proportion était inférieure à celle des entreprises appartenant à des personnes noires dans cette province. Par conséquent, dans les neuf autres provinces, la proportion d'entreprises appartenant à des personnes non racisées dépassait celle des entreprises appartenant à des personnes noires.

Graphique 1
Répartition des entreprises, selon le profil racisé du propriétaire et la province ou le territoire, 2022



Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Près de six entreprises appartenant à des personnes noires sur dix sont concentrées dans quatre secteurs

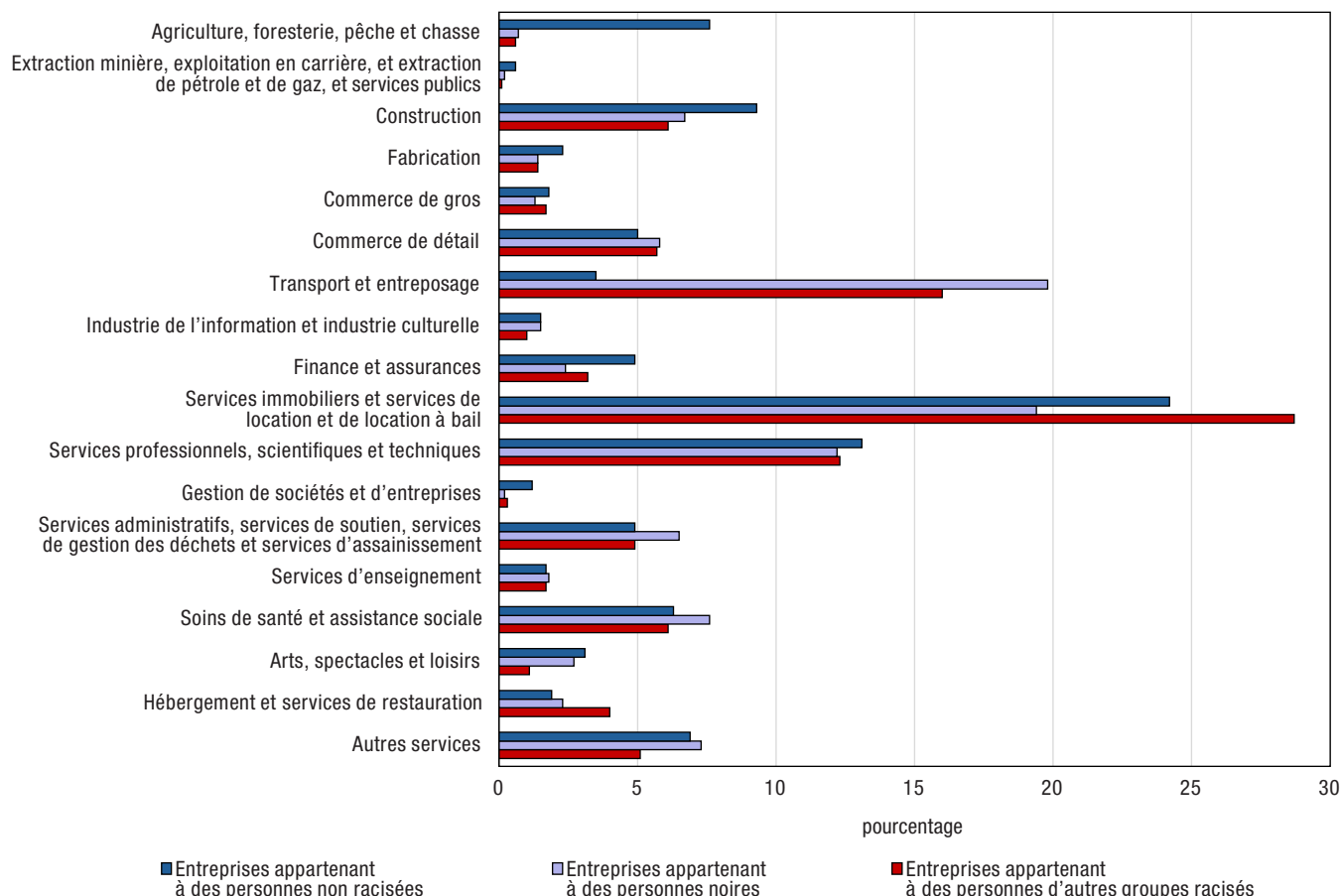
En 2022, les quatre secteurs affichant les plus fortes proportions d'entreprises appartenant à des personnes noires étaient le transport et l'entreposage (19,8 %), les services immobiliers et les services de location et de location à bail (19,4 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (12,2 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (7,6 %)³. La répartition des entreprises appartenant à des personnes noires était relativement comparable à celle des entreprises appartenant à des personnes d'autres groupes racisés, les deux groupes présentant les mêmes trois principaux secteurs, bien que dans des proportions et un ordre légèrement différents.

Les entreprises appartenant à des personnes non racisées affichaient également une proportion élevée d'entreprises dans les secteurs des services immobiliers et des services de location et de location à bail (24,2 %) ainsi que des services professionnels, scientifiques et techniques (13,1 %). Toutefois, elles étaient plus fortement représentées que les entreprises appartenant à des personnes noires dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, de la construction ainsi que de la finance et des assurances.

3. Les secteurs ont été définis selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Graphique 2

Répartition des entreprises selon le secteur et le profil racisé du propriétaire, 2022



Notes : Exclut les entreprises dont le secteur d'activité n'est pas classé. La somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement.
Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Profil des propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires

La majorité des propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires sont des hommes

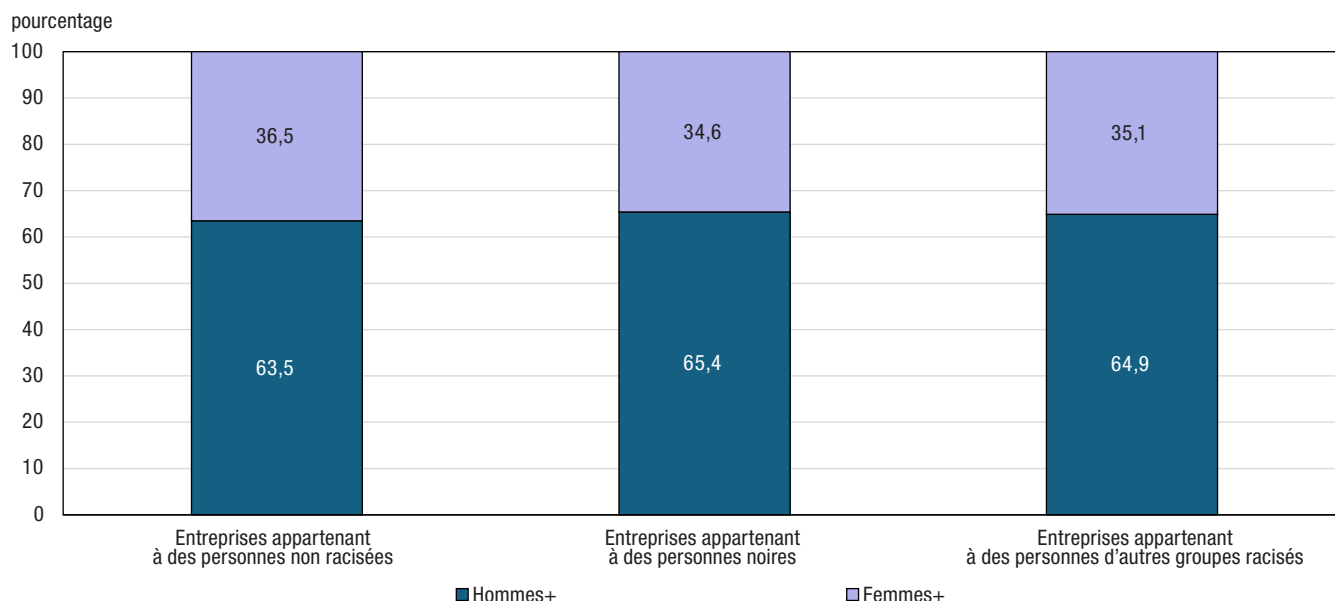
En 2022, un peu moins des deux tiers (65,4 %) des entreprises appartenant à des personnes noires appartenait à des hommes, et la proportion restante de 34,6 % appartenait à des femmes^{4,5}. Cette proportion d'entreprises appartenant à des hommes est comparable à celle observée parmi les entreprises appartenant à des personnes d'autres groupes racisés (64,9 %) et légèrement supérieure à celle des entreprises appartenant à des personnes non racisées (63,5 %). Dans l'ensemble, 36,1 % des entreprises appartenaient à des femmes en 2022, et cette proportion est demeurée relativement stable depuis 2019 (35,8 %), la première année pour laquelle des données comparables sur le genre sont accessibles.

4. Le terme « femmes » correspond à la classification de genre « femmes+ », qui comprend les femmes et certaines personnes non binaires.

5. Le terme « hommes » correspond à la classification de genre « hommes+ », qui comprend les hommes et certaines personnes non binaires.

Graphique 3

Proportion des entreprises, selon le genre et le profil racisé du propriétaire, 2022



Note : La catégorie « hommes+ » comprend les hommes et certaines personnes non binaires, et la catégorie « femmes+ » comprend les femmes et certaines personnes non binaires.
Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

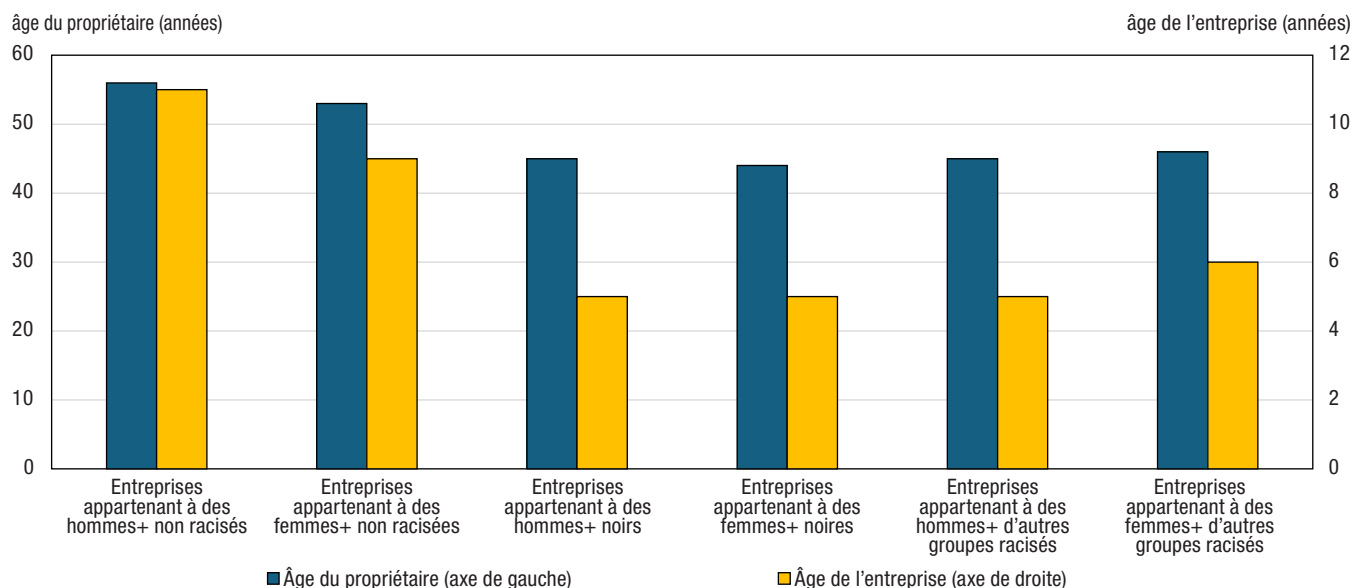
Les propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires sont plus jeunes que leurs homologues non racisés

La population noire avait un âge médian de 30,2 ans en 2021. Cette population était plus jeune que les autres groupes racisés (34,8 ans) et que l'ensemble de la population canadienne (41,2 ans) (Domey et Patsiurko, 2024). En 2022, l'âge médian des femmes noires propriétaires d'entreprise s'établissait à 44 ans, 9 ans de moins que celui des femmes propriétaires d'entreprise non racisées (53 ans), et l'âge médian des hommes noirs propriétaires d'entreprise était de 45 ans, 11 ans de moins que celui des hommes propriétaires d'entreprise non racisés (56 ans). Les hommes noirs propriétaires d'entreprise étaient du même âge que les hommes propriétaires d'entreprise issus d'autres groupes racisés. Toutefois, les femmes noires propriétaires d'entreprise étaient 2 ans plus jeunes que les femmes propriétaires d'entreprise issues d'autres groupes racisés (46 ans). Dans l'ensemble, les propriétaires d'entreprises avaient un âge médian de 52 ans en 2022. Ce résultat concorde avec d'autres études, comme celles de Grekou et Gueye (2021) et de Gueye (2023), selon lesquelles les propriétaires d'entreprises étaient plus âgés que l'ensemble de la population canadienne. Ces résultats semblent indiquer que les personnes peuvent avoir besoin de temps pour acquérir de l'expérience et constituer un patrimoine avant de devenir propriétaires d'entreprise.

En 2022, l'âge médian des entreprises appartenant à des femmes et à des hommes noirs s'établissait à 5 ans. Les entreprises appartenant à des hommes issus d'autres groupes racisés affichaient le même âge médian, tandis que celles appartenant à des femmes issues d'autres groupes racisés étaient légèrement plus anciennes, affichant un âge médian de 6 ans. Les entreprises détenues par des personnes non racisées étaient plus anciennes, et l'âge médian s'établissait à 9 ans pour celles appartenant à des femmes et à 11 ans pour celles appartenant à des hommes.

Graphique 4

Âge médian des entreprises et des propriétaires d'entreprises selon le genre et le profil racisé du propriétaire, 2022



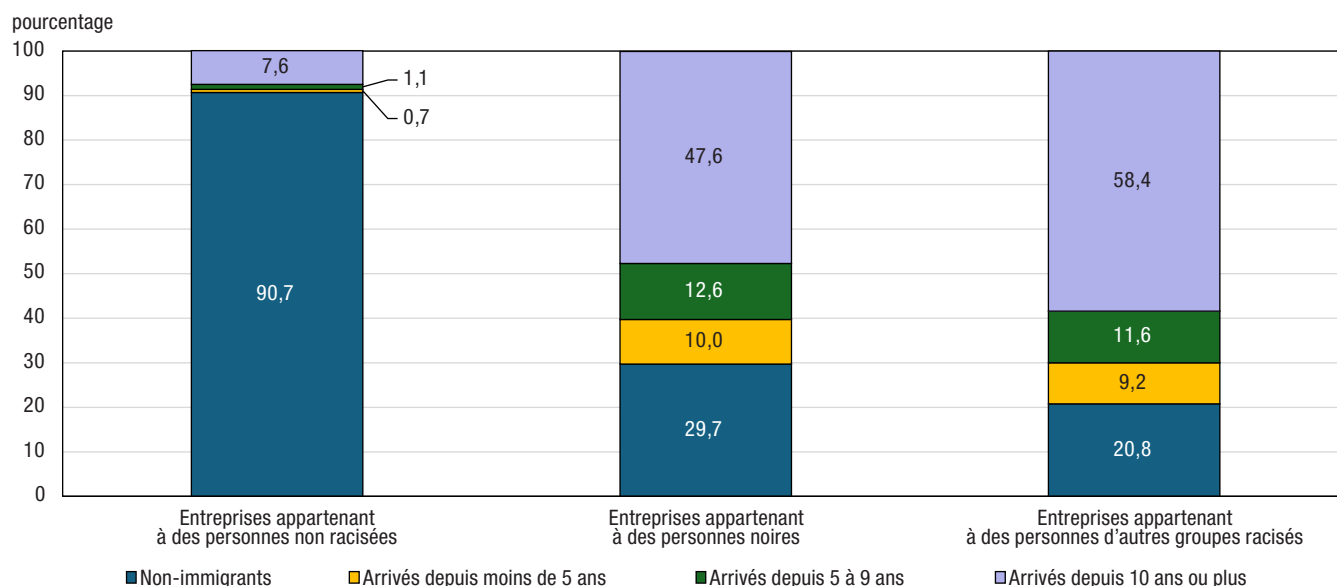
Note : La catégorie « hommes+ » comprend les hommes et certaines personnes non binaires, et la catégorie « femmes+ » comprend les femmes et certaines personnes non binaires.
Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Sept propriétaires d'entreprise noirs sur dix sont des immigrants

En 2022, 70,2 % des entreprises appartenant à des personnes noires avaient un propriétaire immigrant. Parmi les propriétaires noirs, près de la moitié (47,6 %) étaient des immigrants arrivés au Canada avant 2013, tandis que près du quart (22,6 %) étaient arrivés au Canada en 2013 ou après. Comparativement aux propriétaires noirs, les propriétaires appartenant à d'autres groupes racisés comprenaient une proportion plus élevée d'immigrants arrivés au Canada avant 2013 (58,4 %).

En revanche, les propriétaires noirs étaient plus susceptibles d'être des non-immigrants (29,7 %) que les propriétaires appartenant à d'autres groupes racisés (20,8 %). La propriété d'entreprise au sein des autres groupes racisés était plus fortement liée aux cohortes d'immigration antérieures, tandis que la propriété d'entreprise au sein de la population noire était plus étroitement liée à la population non immigrante.

Graphique 5
Proportion d'entreprises, selon le statut d'immigrant et le profil racisé du propriétaire, 2022



Notes : Les données relatives au statut d'immigrant et aux catégories connexes se limitent aux personnes admises depuis 1980. Exclut les entreprises dont le propriétaire est un résident non permanent. La somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement.
Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

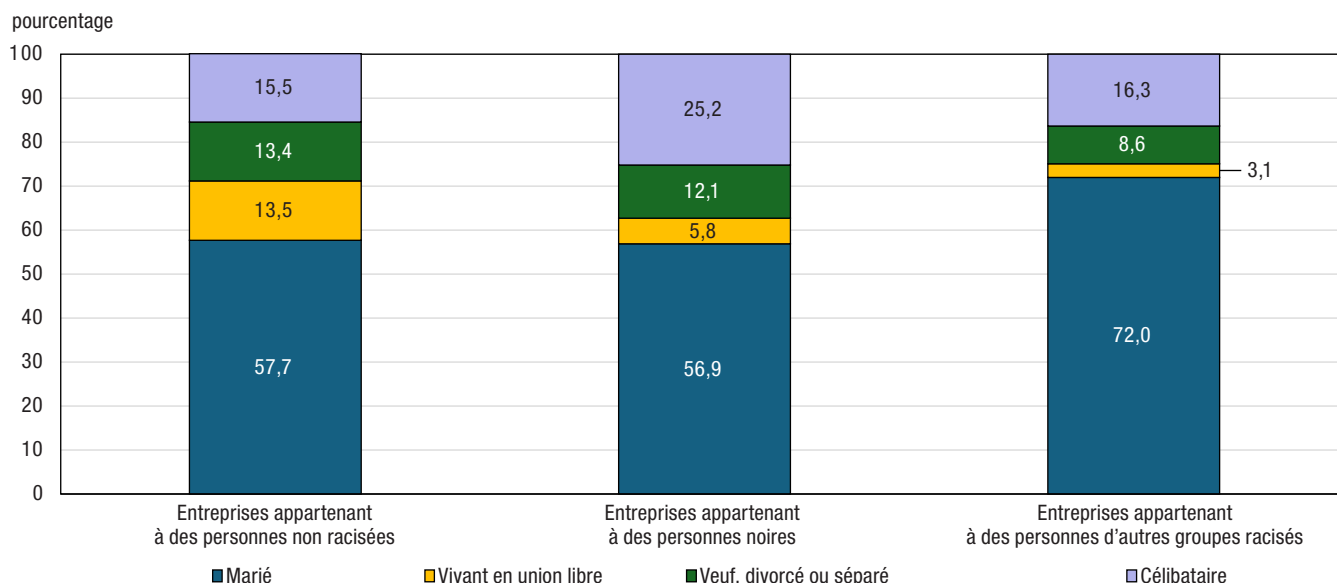
Les propriétaires d'entreprise noirs sont plus susceptibles d'être célibataires

Les propriétaires d'entreprise noirs étaient plus susceptibles d'être célibataires (25,2 %) par rapport aux propriétaires non racisés (15,5 %) et aux propriétaires appartenant à d'autres groupes racisés (16,3 %). Grekou et Gueye (2021) ont constaté que les personnes célibataires étaient moins susceptibles d'être propriétaires d'entreprise que les personnes mariées, veuves, divorcées, séparées ou en union libre. Comme les propriétaires d'entreprises noirs étaient plus jeunes et plus susceptibles d'être célibataires que les propriétaires issus d'autres groupes, ils pourraient avoir davantage de difficultés à accumuler du capital et à constituer un patrimoine ou à faire face à des obstacles supplémentaires en matière de possibilités économiques ou de propriété d'entreprise.

Les propriétaires d'entreprises noirs (56,9 %) affichaient des taux de mariage semblables à ceux des propriétaires non racisés (57,7 %), mais ils étaient moins susceptibles de vivre en union libre que les propriétaires non racisés (5,8 % par rapport à 13,5 %). Les propriétaires noirs et non racisés affichaient tous deux des taux de mariage inférieurs et des taux d'union libre supérieurs à ceux des propriétaires appartenant à d'autres groupes racisés, lesquels s'établissaient respectivement à 72,0 % et à 3,1 %. Les propriétaires noirs étaient également légèrement moins susceptibles d'être veufs, divorcés ou séparés (12,1 %) que les propriétaires non racisés (13,4 %).

Graphique 6

Proportion d'entreprises, selon l'état matrimonial et le profil racisé du propriétaire, 2022



Note : La somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Quelle main-d'œuvre les entreprises appartenant à des personnes noires emploient-elles?

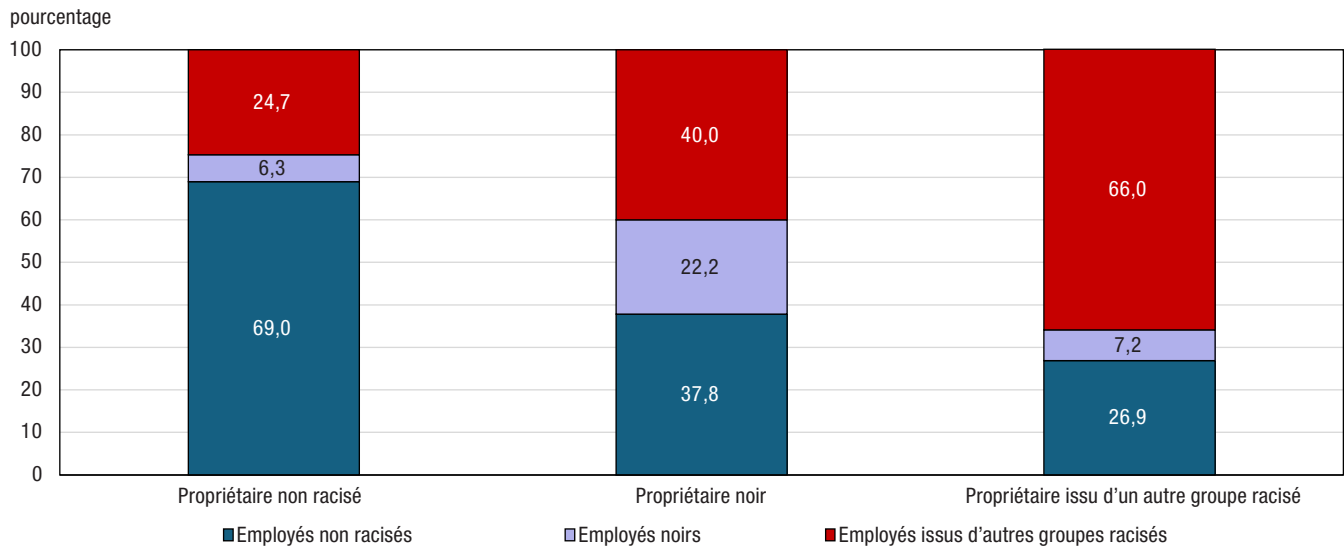
Les entreprises appartenant à des personnes noires emploient une plus grande proportion d'employés noirs

La proportion d'employés noirs dans les entreprises appartenant à des personnes noires (22,2 %) était environ trois fois plus élevée que celle observée dans les entreprises appartenant à des personnes non racisées (6,3 %) et à des personnes issues d'autres groupes racisés (7,2 %).

La proportion d'employés issus d'autres groupes racisés dans les entreprises appartenant à des personnes noires (40,0 %) était plus élevée que celle observée dans les entreprises appartenant à des personnes non racisées (24,7 %), mais elle était inférieure à celle observée dans les entreprises appartenant à des personnes issues d'autres groupes racisés (66,0 %).

Les différences observées dans la proportion d'entreprises ayant des employés rémunérés selon le profil racisé des propriétaires peuvent rendre compte de la répartition des populations racisées au Canada ainsi que des variations de la taille de la population active de chaque groupe.

Graphique 7
Proportion d'employés rémunérés selon le profil racisé des employés et du propriétaire, 2022



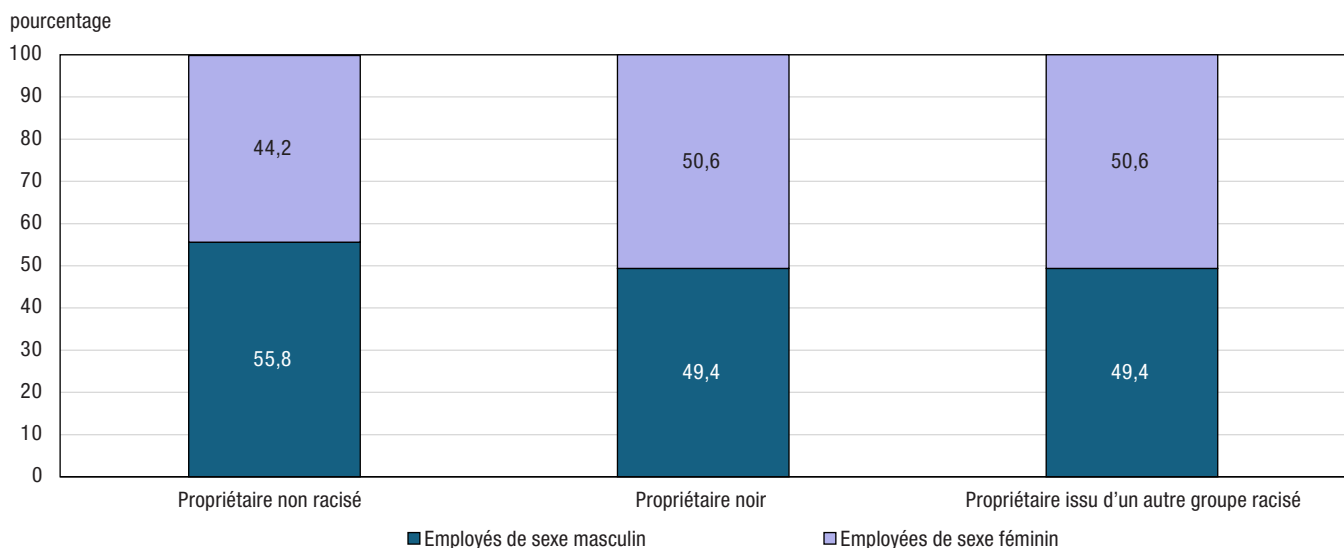
Notes : Comprend uniquement les employés rémunérés pour lesquels un feuillet T4 (État de la rémunération payée) a été produit. La somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Un peu plus de la moitié des employés des entreprises appartenant à des personnes noires sont des femmes

Parmi les entreprises appartenant à une personne noire ou à une personne issue d'un autre groupe racisé, un peu plus de la moitié (50,6 %) des employés étaient des femmes⁶. À l'inverse, dans les entreprises appartenant à une personne non racisée, un peu plus de la moitié (55,8 %) des employés étaient des hommes.

Graphique 8
Proportion d'employés rémunérés, selon le sexe des employés et selon le profil racisé du propriétaire de l'entreprise, 2022



Note : Comprend uniquement les employés rémunérés pour lesquels un feuillet T4 (État de la rémunération payée) a été produit.

Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

6. Les termes « femme » et « homme » correspondent à la classification selon le sexe à la naissance. Le sexe à la naissance a été utilisé pour les employés, étant donné que le genre n'était pas disponible dans le fichier T4 des employés de l'EFC-E.

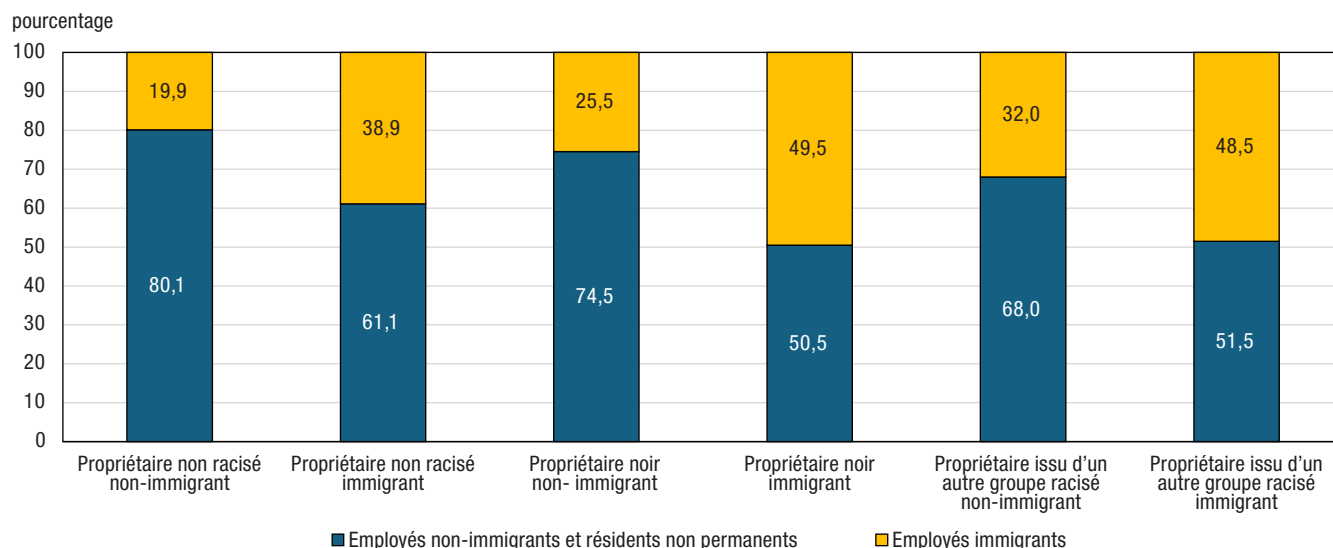
Les entreprises appartenant à des personnes noires ont une plus forte proportion d'employés immigrants que les entreprises appartenant à des personnes non racisées

En 2022, les entreprises appartenant à un propriétaire immigrant affichaient une proportion plus élevée d'employés immigrants que les entreprises appartenant à un propriétaire non immigrant, et ce, pour les trois profils racisés. Tant chez les propriétaires immigrants que chez les propriétaires non immigrants, les entreprises appartenant à des personnes noires et à des personnes issues d'autres groupes racisés présentaient une proportion plus élevée d'employés immigrants que les entreprises appartenant à des personnes non racisées.

Les entreprises appartenant à des immigrants noirs affichaient la proportion la plus élevée d'employés immigrants (49,5 %), suivies des entreprises appartenant à des immigrants issus d'autres groupes racisés (48,5 %) et des entreprises appartenant à des immigrants non racisés (38,9 %). Tous les types de propriété d'entreprise, à l'exception des entreprises appartenant à des personnes non racisées et non immigrantes, affichaient une proportion plus élevée d'employés immigrants que la proportion d'immigrants au sein de la population canadienne, laquelle s'établissait à 23 % selon le Recensement de la population de 2021.

Graphique 9

Proportion d'employés rémunérés selon le statut d'immigrant des employés et selon le profil racisé et le statut d'immigrant du propriétaire, 2022



Notes : Comprend uniquement les employés rémunérés pour lesquels un feuillet T4 (État de la rémunération payée) a été produit. Les données relatives au statut d'immigrant et aux catégories connexes se limitent aux personnes admises depuis 1980. Exclut les entreprises dont le propriétaire est un résident non permanent. En raison des limites des données, les employés non-immigrants et les employés résidents non permanents sont regroupés dans une seule catégorie.

Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise

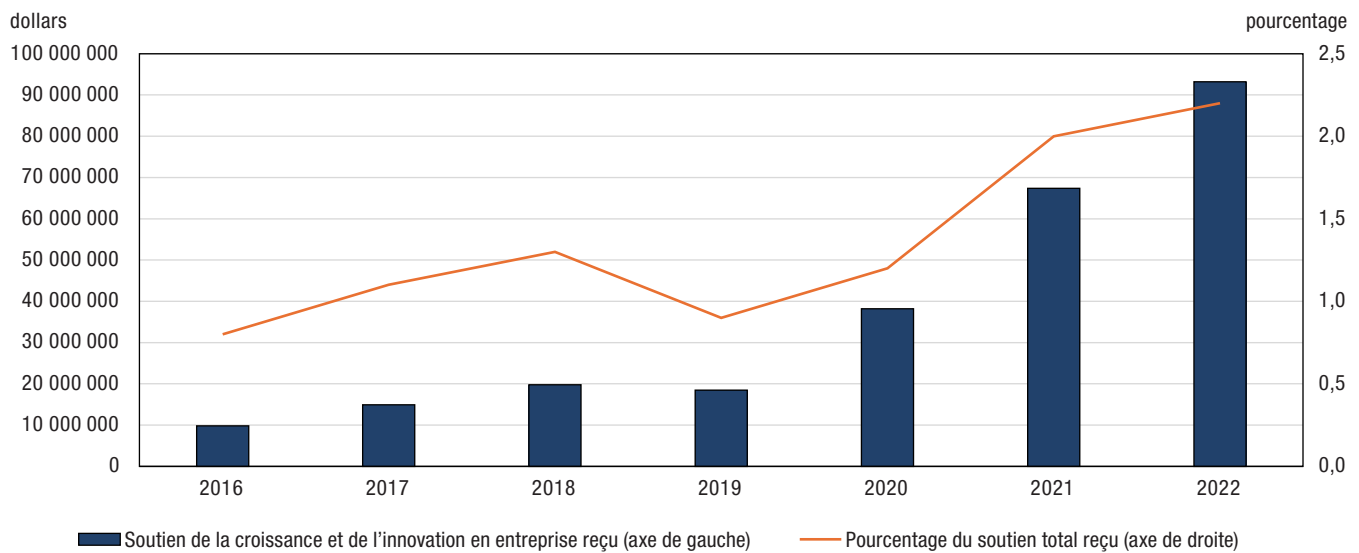
Le gouvernement du Canada offre un soutien financier et axé sur les services aux entreprises par l'intermédiaire des programmes de SCIE. Les programmes de SCIE visent à améliorer le rendement économique des entreprises bénéficiaires, à soutenir les entreprises à rendement élevé et à améliorer les résultats en matière de diversité au sein des entreprises en augmentant la participation des groupes sous-représentés dans l'économie (Carta et Demers, 2023). Des études, comme celle de Demers (2021), ont montré que les entreprises qui ont reçu du soutien dans le cadre des programmes de SCIE ont enregistré une croissance de leurs revenus et de l'emploi plus importante comparativement aux entreprises comparables n'ayant pas reçu de soutien.

De 2016 à 2022, le montant accordé aux entreprises non gouvernementales dans le cadre des programmes de SCIE est passé de plus de 1,31 milliard de dollars à 4,27 milliards de dollars⁷. Bien que le soutien ait plus que triplé au cours de cette période, le montant total estimatif reçu par les entreprises selon le profil racisé du propriétaire variait. Le soutien financier reçu par les entreprises appartenant à des personnes noires a augmenté pour passer de 9,8 millions de dollars en 2016 à 93,2 millions de dollars en 2022, et leur part du soutien total augmenté passant de 0,8 % à 2,2 %. Malgré cette hausse, la part totale du soutien financier reçue par les entreprises appartenant à des personnes noires était inférieure à leur représentation dans l'ensemble de l'économie (2,8 %). Cette sous-représentation est en grande partie attribuable à la plus faible proportion de sociétés parmi les entreprises appartenant à des personnes noires et à leur plus faible probabilité d'avoir des employés comparativement aux entreprises appartenant à des personnes issues d'autres groupes racisés. Cela s'explique par le fait que les sociétés et les entreprises ayant des employés ont tendance à être les principaux bénéficiaires du soutien financier accordé dans le cadre des programmes de SCIE.

De 2016 à 2022, les entreprises appartenant à des personnes issues d'autres groupes racisés ont également connu une hausse importante du soutien financier provenant des programmes de SCIE, ce dernier a augmenté pour passer de 137,4 millions de dollars à 1,23 milliard de dollars. Même si le soutien reçu par les entreprises appartenant à des personnes non racisées a augmenté pour passer de 1,16 milliard de dollars à 2,94 milliards de dollars, leur part globale du soutien financier a diminué pour passer de 88,7 % à 68,9 %.

Graphique 10

Soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise reçu par les entreprises appartenant à des personnes noires, 2016 à 2022



Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

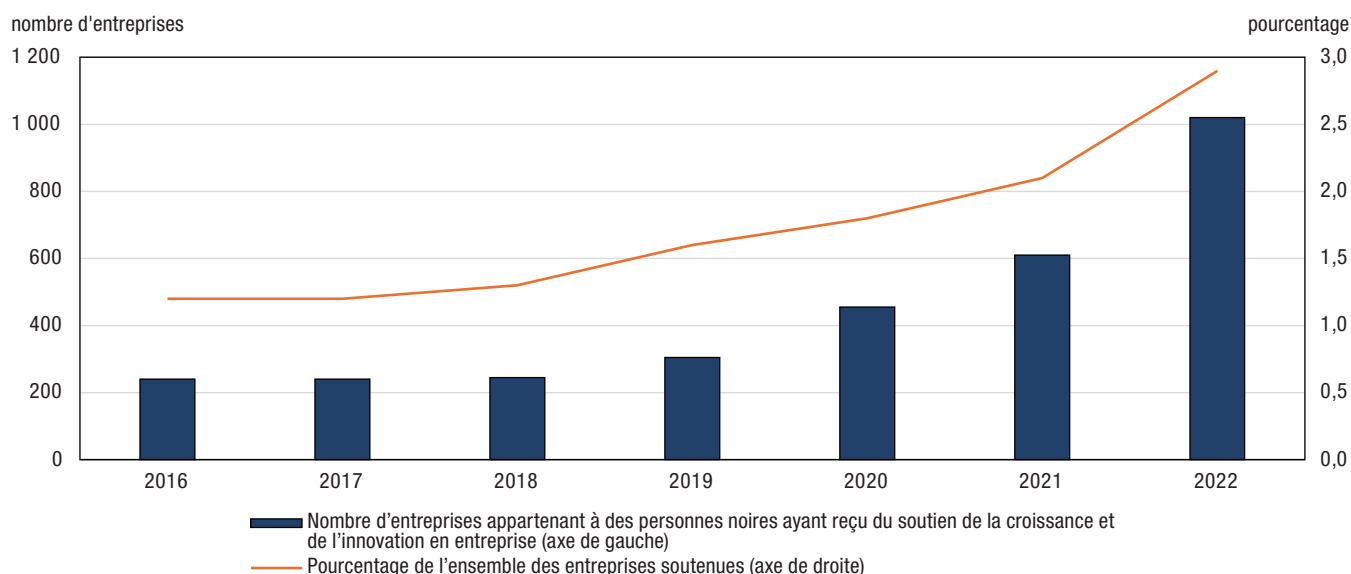
Outre l'augmentation du soutien financier reçu dans le cadre des programmes de SCIE de 2016 à 2022, le nombre estimatif d'entreprises appartenant à des personnes noires ayant reçu du soutien est passé de 240 à 1 020. Par conséquent, la proportion d'entreprises appartenant à des personnes noires ayant reçu du soutien est passée de 1,2 % à 2,9 %, soit une proportion légèrement supérieure à celle des entreprises appartenant à des personnes noires dans l'économie canadienne en 2022.

Au cours de cette période, le nombre et la proportion d'entreprises appartenant à des personnes issues d'autres groupes racisés ayant bénéficié du SCIE ont également augmenté, ils sont passés de 2 580 (13,1 %) à 8 325 (24,1 %). Bien que le nombre d'entreprises appartenant à des personnes non racisées qui ont bénéficié du SCIE ait augmenté pour passer de 16 850 à 25 235, leur part globale a diminué pour passer de 85,7 % à 73,0 %.

7. Les statistiques relatives au soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise (SCIE) accordé aux entreprises appartenant à des Autochtones, aux entreprises du secteur gouvernemental ainsi qu'aux entreprises dont le propriétaire principal n'a pas pu être identifié ont été exclues. Par conséquent, environ 12,4 % des bénéficiaires de SCIE ont été exclus de la présente analyse, ce qui représentait 27,1 % du soutien financier total.

Graphique 11

Nombre et proportion d'entreprises appartenant à des personnes noires ayant bénéficié du soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise, 2016 à 2022



Source : Statistique Canada, Environnement de fichiers couplables - Entreprises.

Conclusion

Selon les données obtenues à l'aide du couplage du Recensement de la population (2001, 2006, 2016 et 2021), de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et de sources de données administratives dans l'EFC-E, on estimait à 179 850 le nombre d'entreprises appartenant à des personnes noires au Canada en 2022, ce qui représentait 2,8 % de l'ensemble des entreprises. Bien que le nombre d'entreprises appartenant à des personnes noires dans l'économie canadienne ait augmenté au cours des dernières années, celles-ci demeurent sous-représentées par rapport à la part de la population noire dans l'ensemble de la population (4,3 %).

Pour chacun des trois profils racisés examinés dans la présente étude, près des deux tiers des entreprises appartenaient à des hommes. Alors que sept propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires sur dix étaient des immigrants, cette proportion était inférieure à la part des immigrants parmi les propriétaires appartenant à d'autres groupes racisés. Bien que les propriétaires d'entreprises appartenant à des personnes noires et les propriétaires non racisés affichaient des proportions similaires de propriétaires mariés, les propriétaires d'entreprises noirs étaient plus jeunes et plus susceptibles d'être célibataires. Cela pourrait entraîner des obstacles supplémentaires en matière de possibilités économiques et entrepreneuriales.

Grâce au couplage du fichier des employés de l'EFC-E avec le fichier des propriétaires, des données démographiques sur les employés selon le profil racisé du propriétaire sont accessibles pour la première fois. D'après les résultats de ce couplage, un peu plus de la moitié des employés des entreprises appartenant à des personnes noires étaient des femmes (50,6 %), et les entreprises appartenant à des personnes noires affichaient une proportion plus élevée d'employés noirs (22,2 %) que les entreprises appartenant à des personnes non racisées ou à des personnes issues d'autres groupes racisés. Les entreprises appartenant à des immigrants affichaient une proportion plus élevée d'employés immigrants que celles appartenant à des non-immigrants, les entreprises appartenant à des immigrants noirs présentant la plus forte proportion d'employés immigrants (49,5 %).

Le nombre d'entreprises appartenant à des personnes noires ayant reçu du soutien fédéral a quadruplé de 2016 à 2022, et le montant total estimatif du soutien a augmenté pour passer de 9,8 millions de dollars à 93,2 millions de dollars. Même si la proportion d'entreprises appartenant à des personnes noires qui ont bénéficié du soutien à la croissance et à l'innovation en entreprise en 2022 était légèrement supérieure à leur représentation dans l'économie canadienne (2,9 %), elles étaient sous-représentées quant à leur part du soutien financier reçu (2,2 %). L'augmentation du soutien financier accordé aux entreprises appartenant à des personnes noires pourrait être

bénéfique pour les propriétaires noirs ainsi que pour les autres groupes visés par l'équité qu'ils emploient, y compris les femmes, les employés noirs et les autres employés racisés.

L'intégration des données des recensements précédents et futurs ou de données provenant d'autres sources administratives contenant des renseignements sur les profils racisés pourrait réduire le nombre de propriétaires dont le profil racisé a été imputé. Dans les analyses futures, il pourrait être utile d'examiner la propriété d'entreprises par des personnes noires selon une perspective intersectionnelle afin de tenir compte de la diversité au sein de la population noire au Canada.

Références

Carta, M., et F. Demers. (2023). [Analyse des programmes fédéraux de Soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise pour les technologies propres, 2016 à 2020](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2023011-fra.htm). Analyse en bref. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2023011-fra.htm>

Demers, F. (2021). [L'impact du Soutien de la croissance et de l'innovation en entreprise sur l'emploi et le revenu des entreprises du secteur de la fabrication, 1 et 3 ans après réception du soutien](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/18-001-x/18-001-x2021001-fra.htm). Rapports sur les projets spéciaux sur les entreprises. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/18-001-x/18-001-x2021001-fra.htm>

Domey, N., et N. Patsiurko. (2024). [La diversité des populations noires au Canada, 2021 : un portrait sociodémographique](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2024005-fra.htm). Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2024005-fra.htm>

Grekou, D., et B. Gueye. (2021). [Qui sont les hommes et les femmes qui deviennent propriétaires d'entreprise au Canada?](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021002-fra.htm) Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 459, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021002-fra.htm>

Gueye, B. (2023). [Les propriétaires d'entreprises noirs au Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2023001-fra.htm). Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 467, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2023001-fra.htm>

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2025). [La ministre Valdez annonce un investissement de 189 millions de dollars pour aider les entrepreneurs noirs à lancer et à faire croître leur entreprise de même qu'à renforcer l'économie nationale](#).

Statistique Canada (2022). [Le Canada en 2041 : une population plus nombreuse, plus cosmopolite et comportant plus de différences d'une région à l'autre](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/220908/dq220908a-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/220908/dq220908a-fra.htm>

Statistique Canada (2024). [Environnement de fichiers couplables – Entreprises](https://www.statcan.gc.ca/fr/aperçu/statcan/efc). <https://www.statcan.gc.ca/fr/aperçu/statcan/efc>